



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Syrie

Question écrite n° 120163

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur sa rencontre avec des responsables du Conseil national syrien (CNS). La France a exprimé, lundi 10 octobre 2011, son soutien à l'opposition syrienne, avec une première rencontre publique à Paris entre le ministre et des responsables du CNS dont son dirigeant provisoire Burhan Ghalioun. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer la teneur du message que la France a adressé, par sa voix, aux représentants du CNS.

Texte de la réponse

La France, plus que jamais déterminée à tout mettre en oeuvre pour que le sang cesse de couler en Syrie, est mobilisée pour accompagner la transition démocratique dans ce pays. Elle développe ses contacts avec l'opposition syrienne, en particulier avec le Conseil national syrien (CNS), dont le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes a rencontré les responsables à deux reprises : une première fois le 10 octobre, en marge d'une manifestation culturelle organisée par l'opposition syrienne au théâtre de l'Odéon, et une seconde fois le 23 novembre au Quai d'Orsay. Au cours de ces entretiens, le ministre d'Etat a salué l'attachement du CNS au caractère pacifique de la contestation et à son programme politique en vue de l'établissement d'une Syrie démocratique, pluraliste et séculière, basée sur la citoyenneté et le respect des droits des minorités. Il l'a encouragé dans ses efforts pour constituer une plate-forme représentative et inclusive en coordination avec la Ligue arabe. Il a enfin marqué que le CNS constituait pour la France un interlocuteur légitime. La France poursuivra ses efforts pour accompagner l'unification de l'opposition syrienne en vue d'une transition démocratique en Syrie.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120163

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 10945

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1273